

Offres et prestataires de la santé mentale. Assurance santé Livo Top et Livo Smart.

La CSS participe aux coûts des offres en lien avec la santé mentale mentionnées ci-dessous, en tenant compte des participations aux coûts et des montants maximaux indiqués dans les assurances complémentaires «Assurance santé Livo Top» et «Assurance santé Livo Smart».

Participation aux coûts et montant maximal (cf. chiffre 2.1.5 des CC)

Assurance santé Livo Smart	Assurance santé Livo Top	
	Balance	Premium
50%, max. CHF 500 par année civile	75%, max. CHF 1000 par année civile	75%, max. CHF 3000 par année civile

Pour l'obligation d'allouer des prestations, les conditions générales d'assurance (CGA) et les conditions complémentaires (CC) de l'«Assurance santé Livo Top» et de l'«Assurance santé Livo Smart» sont déterminantes.

La CSS a établi la liste suivante, qu'elle peut adapter unilatéralement (cf. chiffre 40.2 des CGA).

Offre	Prestataires reconnus
Psychothérapie non médicale	Thérapeutes reconnus par la CSS
Offres d'accompagnement numérique	HelloBetter, Mindable Health, YLAH

Remarques complémentaires

- La CSS ne participe qu'aux coûts des prestations fournies par des thérapeutes reconnus par la CSS. Le Centre de Service-clientèle vous renseigne sur les prestataires reconnus par la CSS.
- Les psychothérapies non médicales ne sont remboursées que si le fournisseur de prestations n'est pas reconnu par l'assurance obligatoire des soins.

Nous sommes là pour vous:

Centre de Service-clientèle 0844 277 277 css.ch/agence css.ch/livo

